

Le Lien Trigancois

I N F O R M A T I O N S & C O M M U N I C A T I O N S

DANS CE NUMÉRO :

EDITO	1
COMITÉ DES FÊTES	2
ASSOCIATION CHASSE	3
6 ^{ÈME} GP CYCLISTE	4
FÊTE DES ASSOCIATIONS	5
FÊTE DE LA SAINT-ROCH	6
DIVERS	7
LES SOBRIQUETS	8
L'INVENTOIRE PNRV	9
INFOS PRATIQUES	11

EDITO

Le printemps morose et ses pluies incessantes, inhabituelles dans notre belle région, ont un peu minées notre moral. Bientôt l'été !

Cessons-là les considérations météorologique pour nous intéresser à notre village, ses activités et ses nouveautés. Vous trouverez les différents programmes des festivités à venir. Nouveauté : le grand prix cycliste du canton dont notre village sera le point de départ.

N'hésitez pas à communiquer avec nous et à vous inscrire sur le site de la commune de Trigance pour recevoir les informations.

L'équipe du CCAS

LE LIEN TRIGANCOIS

Mairie de Trigance
Place St Michel
83840 TRIGANCE

Téléphone : 04 94 76 91 01
Télécopie : 04 94 76 92 44
Messagerie :
mairie.de.trigance@mcom.fr



Crédit photo Viou62

COMITÉ DES FÊTES

ASSEMBLEE GENERALE

Le samedi 13 avril a eu lieu la traditionnelle AG du comité des fêtes. Le président Michel Bernard a présenté le rapport moral. Il a remercié les donateurs, les partenaires, la municipalité ainsi que le conseil général et le conseil régional. Il a aussi remercié les membres du COF pour leur engagement bénévole, tous les amis qui nous aident lors des différentes manifestations et pour la réalisation de la maquette de l'affiche de la fête. Il a détaillé les activités de l'année dernière, fête de la St Michelet le 08 mai, fête patronale de St Roch le 15 août, loto, grande mêlée, barbecue. Le trésorier Marcel Mouren, donnait pour chaque manifestation le détail de la comptabilité. Ensuite il a présenté le bilan général annuel. Celui-ci est légèrement excédentaire, preuve d'une gestion saine et rigoureuse, "en bon père de famille", d'autant que les subventions vont baisser cette année.

Cette saison le programme est dans les grandes lignes, identique à celui de l'année dernière. Cependant nous participerons à 2 manifestations supplémentaires, le tour cycliste du canton de Comps le samedi 08 juin, et la fête des associations les 28, 29 et 30 juin.

Nous tenons à vous rappeler que la plupart des activités sont gratuites.

Dans votre journal le Lien Trigançois de Juin 2011, nous concluons notre article en ces termes :

Le samedi 30 avril 2011 a eu lieu l'assemblée générale du comité des fêtes. Nous regrettons le manque d'engagement de la part des Trigançois. Le comité des fêtes est une des plus anciennes.....

Lors de cette AG, nous étions 7 et 2 excusés. Le comité des fêtes est constitué d'une poignée de bénévoles, dont la moyenne d'âge tourne autour de 59 ans. Le manque de renouvellement risque de se faire sentir dans les années à venir. Aucune candidature, l'ancien bureau est reconduit. Malgré tout, nous allons nous efforcer de vous présenter encore une fois un programme intéres-



sant.

Le nouveau bureau élu est composé de :

Bernard Michel président, Espinosa Marie-Josée secrétaire, Varagnac Daniel Vice Président, Mouren Marcel trésorier, Chevalier Philippe, Dossolin Gérard, Peix Marie-France, Peix Armand, Coddretto Jean-Paul, Vizioz Agnés, Varagnac Christian.

BERNARD Michel

Président du Comité des Fêtes

COMITE OFFICIEL DES FÊTES DE TRIGANCE

Hôtel de Ville

83840 TRIGANCE

ASSOCIATION DE CHASSE

CHIENS ERRANTS**Le Grand Carnage**

Chaque année les chiens errants font des centaines de milliers de victimes parmi les animaux domestiques et sauvages. Seuls ou en meute, il leur faut parfois peu de temps pour exprimer leur instinct carnassier.

Presque tous les jours, en France, les animaux domestiques sont la cible d'attaques sanglantes de la part des chiens errants. Chaque année 100000 petits ruminants, dont 90% d'ovins et 10% de caprins sont tués par ces chiens, soit 1% du troupeau national. D'après Guy Joncour ces estimations sont à revoir à la hausse, soit environ 150000. Une grande majorité d'éleveurs ne déclarent pas les sinistres à moins de 5 à 6 bêtes déchiquetées.

Le service « pathologie du bétail » de l'école vétérinaire de Toulouse étudie les dommages collatéraux causés par ces agressions. Lors d'une attaque, l'affolement psychologique s'ajoute au stress physique et fait monter massivement le taux de cortisol (hormone sécrétée en cas de choc émotif) à l'origine d'avortements et de baisses de lactation chez les femelles.

Les chiens errants dans leur prédation n'épargnent pas la faune sauvage. Durant l'hiver 1999/2000 ils ont laissé derrière eux la dépouille d'une cinquantaine de chevreuils dans le massif du Beaufortin. 4 à 5 mouflons sont tués chaque année dans la réserve de la Vallée de Chauffour.

Ces 2 exemples ne doivent pas faire oublier les dérangements causés par ces chiens pendant les saisons de reproduction du chevreuil ou pendant la période de lactation, des nuisances qui peuvent être dramatiques pour la survie de certaines espèces.

Que font leurs maîtres, premiers responsables de ce carnage?

**Code rural - Article L211-23**

Modifié par Loi n°2005-157 du 23 février 2005
- art. 125 JORF 24 février 2005

Modifié par Loi n°2005-157 du 23 février 2005
- art. 156 JORF 24 février 2005

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

GRAND PRIX CYCLISTE

**6^{ème} GRAND PRIX CYCLISTE
du canton de COMPS /ARTUBY**

Cette année Trigance accueillera le 6^{ème} tour cycliste le samedi 08 juin. Épreuve nationale réservée 1.2.3 plus juniors et PC Open & Épreuve Inter-régionale PACA

Ce grand prix est organisé par L'Association Intercommunale BCM, en collaboration avec L'OCCV, soutenu par le collectif local des associations Trigançoises et la municipalité.

A l'origine du projet, Monsieur Pascal FORNARESIO, maire de Chateaufort, a invité M Serge PASCAL Président de l'OCCV de DRAGUIGNAN et organisateur du tour cycliste international du Haut Var pour découvrir les possibilités d'accueil de notre canton, afin de créer une épreuve cycliste comprenant des difficultés sportives de qualité.

Ainsi est né en septembre 2008 le premier Grand prix Cycliste du canton, le tout dans un cadre exceptionnel situé dans la Parc régional du Verdon. Le départ de cette épreuve est donné chaque année dans un village différent.

Ce Grand Prix est destiné à valoriser notre patrimoine local et à faire découvrir l'attrait géographique, économique et touristique de notre canton, propice à ce type d'activité.

Les objectifs fixés par les pionniers, ont été largement atteints.

Valoriser le cyclisme. Offrir aux coureurs une épreuve de qualité, sur un parcours idéal. Inscrire dans l'avenir des rendez-vous importants du cyclisme. Promouvoir notre patrimoine local. Valoriser notre territoire et faire découvrir ses paysages et ses habitants. Animer en festivités le haut pays. Apporter aux acteurs économiques locaux une occasion de se faire connaître et de vendre leurs propres produits.

Déroulement de l'épreuve :

- Départ fictif à 14h15 du parking, traversée du village, descente vers le pont et remontée vers la Cornuelle ou le départ réel sera donné.
- Arrivée prévue vers 17H30 sur le parking après 113 kms de course.
- Un repas préparé par les associations de Trigance est prévu à 12H pour les organisateurs, les signaleurs bénévoles et les sponsors.
- Remise des dossards à partir de 13H.
- Remise des prix sur le podium du Conseil Général du Var.
- Une collation apéritive sera offerte à l'arrivée aux coureurs.

Pour mener à bien ce projet nous aurons besoin de bénévoles. Si vous êtes disponibles vous pouvez me contacter, pour la préparation ou être signaleurs aux carrefours, la course se déroulant sur route ouverte à la circulation. Également nous faisons appel à la générosité des commerçants afin d'avoir des lots pour doter tous les cyclistes.

Christian Varagnac

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Fête des associations**28, 29 et 30 juin 2013**

Société de Chasse LA TRIGANCOISE

Trigrance Olympique Club

Comité des Fêtes

ECAV

Collectif Entre Là

Sauvegarde du Patrimoine Trigançois

Été théâtral

Série Illimité

Les Récampadis

Vendredi 28 juin 2013

21h - Ciné club Cinéma Paradisio salle polyvalente

Samedi 29 juin 2013

14H30 - place Giraud, visite guidée et historique du Village et du château de Trigrance,

16h - Démonstration et Initiation au Tai Chi Chuan par le groupe les 4 Directions

17h30 - initiation et démonstration tennis de table avec ATTD salle polyvalente,

21h - concert musique place du village Jazz Manouche

Dimanche 30 juin 2013

9h - Salon de la chasse et de la nature

Armurerie Perron, Surplus militaire Lookkaki, initiation Air Soft pour les enfants, ball-trap électronique, archerie les Flèches de Diane, Fauconnerie, initiation pêche à la mouche Fédération de pêche, Dragui Motoculture, le Coutelier du Verdon, initiation à la glu, Animation, découverte et présentation de la faune de montagne par Florent Crozals, association "Le Piaf", brevet grand gibier avec ADCGG 83 expositions de trophées et cotation par les côuteurs officiels

Marché paysan et artisanal

Spectacle déambulatoire dans les rues du village

Ballade en poney et en calèche pour les enfants et animation musicale

Le Crieur du Verdon

Vide grenier

Jeux de boules

11h - Conférence "les causes de la disparition du loup en Provence au 19ème siècle les raisons de son retour", salle polyvalente, par Philippe Orsini

12h30 - Apéritif d'honneur

13h30 - Barbecue du terroir avec l'agneau de Trigrance

15h - Initiation et démonstration tennis de table salle polyvalente

17h - Spectacle « fragments de femmes », place St Clair

20h30 - Repas de clôture musical place du village sur réservation

FÊTE DE LA SAINT-ROCH 2013

MARDI 13 AOUT 2013

15 H – Concours de scrabble pour adultes

A partir de 17 H – Initiation Astronomie

MERCREDI 14 AOUT 2013

8 H - 18 H

– **FETE DU TERROIR**

Marché des producteurs de pays

Animation musicale des rues

Ballades en poney gratuites pour les enfants

12 H 30

– BARBECUE DU TERROIR

15 H 30

– Concours de boules à pétanque 2x2 choisis

Tirage à 16 hres 15

16 H

– Spectacle pour jeune public présenté par L'ETE THEATRAL

23 H

– Grand Bal gratuit avec l'orchestre **XX'ELLE**

JEUDI 15 AOUT 2013

9 H

– Concours de boules à la Provençale 3x3 choisis

10 H 30

– Messe à la Chapelle ST JULIEN

11 H - 12H 30

– Jeux en bois gratuits pour enfants

Manège pour les tout petits

12 H

– Apéritif sur la place Giraud offert par le Comité des Fêtes

15 H – 19 H

– Jeux en bois gratuits pour enfants

Manège pour les tout petits

15 H 30

– Concours de boules à pétanque 3 X 3 choisis

Tirage à 16 hres 15

23 H

– Grand Bal gratuit avec l'orchestre **XX'ELLE**

VENDREDI 16 AOUT 2013

10 H 30

– Messe à la Chapelle ST ROCH

12 H 30

– Aïoli - Inscription avant le 10 Août –

16 H

– Concours de boules mixte pour les participants à l'Aïoli



Saint Roch tenant son bourdon et montrant sa plaie.

ANIMATION ASTRONOMIQUE

Le mardi 13 août 2013

Salle polyvalente - Entrée gratuite

- À partir de 17 H Observation du soleil
- 19 H Conférence Les derniers mystères du Système Solaire
- À partir de 21 H 30 Observation de la lune
- À partir de 22H30 Cap sur les étoiles



Une grande soirée d'observations du ciel et des étoiles proposée par le comité des fêtes de Trigance avec la plus grande lunette professionnelle transportable de France, André CASSESE fait partager sa passion en mêlant Science, Philosophie, Mythe et Poésie dans un discours humaniste où l'homme retrouve toute sa place dans l'immensité de l'univers.

AÏOLI

Le vendredi 16 août 2013

Inscriptions obligatoires (places limitées)
du mardi 30/07 au samedi 10/08/2013
délai de rigueur auprès de:



L'estive (magasin mode, bijoux, cadeaux)

Tous les jours de 11h à 13h Et de 16h à 19h

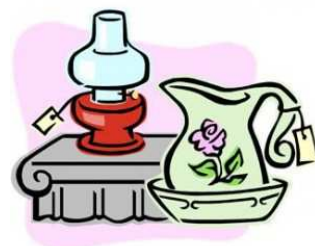
Prix adultes : 16€ - Enfants de 7 à 12 ans : 8€- Enfants moins de 7 ans : gratuits

LA FENERIA

Valérie vous invite à découvrir son nouveau magasin

La Feniera

au lieu dit le cafoucho,
où se mêleront art, brocante et artisanat
à partir du 7 juin 2013, avec un pot d'inauguration.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2012

Nathan et Vincent

déposent la gerbe
au monument aux morts

le 11 novembre 2012



SOCIÉTÉ DE CHASSE LA TRIGANÇOISE

La société de chasse réalise chaque année du broyage. Si vous désirez en faire avec une entreprise spécialisée, SNEP DOS SANTOS, prix environ 700€ la journée, vous pouvez contacter Christian Varagnac avant le 15 août.

En mutualisant l'intervention du professionnel nous pourrions avoir des prix plus attractifs.

De plus, vu l'importance des moyens matériels, il ne se déplace que très rarement pour un ou deux jours.

Cette année le broyage est prévu août septembre. Vous pouvez vous rendre compte du travail effectué en 2012 en vous rendant sur le chemin de Ste Marguerite.

CHRISTIAN VARAGNAC

A compter du 1er juillet 2013, j'aurais l'agrément de piégeur agréé. Si à partir de cette date, vous constatez des dégâts aux biens (poulailler, arbres fruitiers, etc..) vous pouvez me contacter pour dresser un constat de prédation.

Ce constat sera transmis à la fédération Départementale des Chasseurs du Var, puis à la préfecture, pour la révision annuelle des espèces pouvant être classées nuisibles. Ce constat ne vaut pas pour vous faire indemniser des pertes subies.

CIVISME**EXCRÉMENTS ANIMAUX DOMESTIQUES:**

Nous vous rappelons qu'il ne faut pas laisser divaguer les animaux domestiques. Souvent, les employés communaux sont éclaboussés par des excréments de chiens lorsqu'ils nettoient le village avec les débroussailluses thermiques.

Nous demandons à la population de faire acte de civisme en ne laissant pas divaguer leurs chiens et en ramassant leurs crottes.

(Article 211-19-1 du Code Rural : Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité)"

POUBELLES

Nous constatons que des personnes laissent des sacs poubelles à même le sol près des conteneurs dédiés. Il est très facile de mettre les sacs à l'intérieur.

CIRCULATION SUR LES CHEMINS EN TEMPS DE NEIGE

En période de chute de neige, il est demandé aux personnes d'éviter de rouler sur les chemins enneigés quand ils n'ont rien à y faire. Cela tasse la neige et empêche un déneigement correct. Peut aussi causer par glissade du tracteur un accident.

PANNEAU AFFICHAGE

Nous vous rappelons que le panneau d'affichage qui se trouve sur la place du village est réservé aux associations et non aux annonces commerciales. Toutefois elles seront tolérées seulement hors période estivale, s'il y a de la place.

La période estivale, Juin, Juillet, Août et septembre. (pas d'affichage anarchique).

Nous vous remercions d'en tenir compte.

Dernier épisode

SAINT-ZACHARIE / SANT-ZACARIÉ - Lei Zacariot (*lei Dourmihous / lei Dourmiassous*)
 SAINTE-ANASTASIE / SANTO-ESTAGIÉ - Lei Estaié (*lei Parejaire*)
 SAINTE-MAXIME / SANTO MASSIMO - Lei Massimen (*lei Magnòti*)
 SALERNES / SALERNO - Lei Salernen (*lei Manjo - faiòu - sènso - òli*)
 SANARY / SANÀRI (de Sant - Nàri = St Nazaire) - Lei Saneiren(*lei Manjo - niero*)
 SEILLANS / SEIAN - Lei Seianen / Lei Seiaren / Lei Seianés (*lei Guindaire*)
 SEILLONS-SOURCE-d'ARGENS / SEIOUN - Lei Seiounen
 SIGNES / SIGNO - Lei Signen (*lei Estranglo - evesque*)
 SILLANS - la - CASCADE / SILAN - Lei Silanen
 SIX-FOURS / SIÈS - FOUR - Lei Sièifournen(*lei Pico - mouto vo lei Quicouren*)
 SOLLIES-PONT / SOULIÈS -POUANT - Lei Pouantounen - Lei Souliesen(*lei Brulo - Bouan - Diéu*)
 SOLLIES-TOUCAS / SOULIÈS - TOUCAS - Lei Toucassen ... (*lei Manjo - platello / lei Sauto - valat*)
 SOLLIES- VILLE / SOULIÈS - VILO / Vilo - Lei Soulieren / Lei Vilen (*lei Pàurei - e - fièr*)
 TAMARIS / TAMÀRI - Lei Tamarissen
 TANNERON / TANEROUN - Lei Tanerounen (*lei Mauresc*)
 TARADEAU / TARADÈU - Lei Taradelian (*lei Rougian*)
 TAVERNES / TAVERNO - Lei Tavernen (*leis Avoucat vo lei Fouito - agasso*)
 TOULON / TOULOUN - Lei Toulounen (*lei Manjo- poupre / lei Raco - poupre / lei Mocò*)
 TOURRETTES / TOURRETO - Lei Tourretan (*lei Sartanaire*)
 TOURTOUR / TOURTOU / TORTOU - Lei Tourtourian ... (*lei Pegous / lei Manjo - nougat*)
 TOURVES / TOURVE - Lei Tourven (*lei Estubassa*)
 TRANS / TRAN(S) - Lei Transian (*lei Manjo - espéuto / lei Pisso - trempo*)
 TRIGANCE / TRIGANÇO - Lei Trigancen / Lei Trigancié (*lei Manjo - baneto / lei Banetié*)
 VARAGES / VARAGE - Lei Varegen (*lei Manjo - tripo - pas - lavado / lei Fouito - agasso*)
 VERIGNON / VERIGNOUN - Lei Verignouren
 VIDAUBAN / VIDAUBAN - Lei Vidaubanen (*lei Ventre - pela / lei Gouiard / lei Manjo - pignoun / lei Estuba*)
 VILLECROZE / VILO-CROSO - Lei Vilocrousen (*lei Manjo - pastenargo*)
 VINON / VINOUN - Lei Vinounen(*lei Nebla*)
 VINS sur CARAMY / VIN - Lei Vincen (*lei Tèsto - tourdudo*)

L'Arsenal de Toulon : *La Souarbo*

Les ouvriers de l'Arsenal : *Lei Sourbié.*

Les ouvriers de l'Arsenal à la Retraite : *Lei M'an fa tort*

Rubriques proposée par Robert LIONS

Raconte-moi
ton Verdon

RACONTE-MOI TON VERDON

Comment les habitants se reconnaissent et s'identifient au Verdon ? C'est quoi "mon Verdon" ? C'est quoi habiter et vivre ici ? Que partageons-nous ?

Pour avoir une meilleure connaissance de ce qui constitue les identités culturelles et patrimoniales du Verdon ; pour accompagner et fixer des priorités des futurs projets menés en son sein, le Parc naturel régional du Verdon lance en 2013 le projet Raconte-moi ton Verdon. Il fait appel aux regards croisés d'une ethnologue, d'un sociologue, et d'un du collectif d'artistes : le collectif PetitPoisPrincesse (PPP).

L'INVENTOIRE

Choses communes pour un portrait de territoire

À partir de mots, d'images et de sons recueillis auprès des habitants, le collectif PetitPoisPrincesse créera un spectacle et une exposition photographique. L'Inventaire, à la croisée de la réalité et de l'imaginaire, esquissera un portrait du Verdon vu par ses habitants.

D'avril à octobre, vous croiserez donc peut-être vers chez vous (voir calendrier au dos) les 3 artistes du collectif PPP.

Si vous souhaitez raconter ou montrer "votre Verdon", PPP est à votre disposition : vous pouvez les joindre au 06.71.12.01.92, petitpoisprincesse@yahoo.fr, et sur le blog inventaire-verdon.fr.



Projet conçu et produit par le Parc
naturel régional du Verdon.
Conception artistique par le Collectif
PetitPoisPrincesse



QUAND et OÙ croiser le collectif PPP

- 10 avril - 19 avril : de Valensole à La Verdrière
- 23 mai - 31 mai : de Saint-André-les Alpes à Trigance
- 25 juin - 1er juillet : de Régusse aux Salles-sur-Verdon
- 21 août - 31 août : à Roumoules

Plus de détails sur inventaire-verdon.fr

7 REPRESENTATIONS (calendrier susceptible d'évoluer) :

- 30 août - Roumoules
- 20 sept - Moissac-Bellevue
- 21 sept - Soleilhas
- 18 oct - Saint-André-les-Alpes
- 19 oct - Valensole
- 25 oct - Trigance
- 26 oct - La Verdrière

Qui est Le Collectif PetitPoisPrincesse ?

Il est composé de 2 comédiennes, Fanny Pujade et Nohémie Chouteau, et d'un artiste visuel, Georges Nouveau. PPP mène son aventure collective dans des expériences de résidences de création en lien avec des habitants, expérimentant à chaque fois la récolte de paroles, la mise en écho des images et des mots, un théâtre avec des images projetées et des sons enregistrés... Sur chaque projet, le collectif s'attache à imaginer des dispositifs différents ce qui le conduit à explorer des territoires nouveaux de création. Après l'Ardèche, le plateau de Millevaches, le Cantal, un quartier en rénovation urbaine, la Vallée de Chevreuse, le voici dans le Parc naturel régional du Verdon.



SUIVEZ LE PROJET
Sur le site Internet du Parc
www.parcduverdon.fr
(pour les informations,
dates, vidéos, etc.)
sur Radio Verdon
www.radio-verdon.com
(écouter les émissions)

SUIVEZ LE PROJET
Sur le blog
inventaire-verdon.fr

CONTACT
Parc naturel régional du Verdon
Domaine de Valjeu
04368 Moustiers-Sainte-Marie
TEL : 04 92 74 69 00
Fax : 04 92 74 68 01
service@parcduverdon.fr (informations)
azur@parcduverdon.fr (projet)

INFOS PRATIQUES

TÉLÉPHONES
UTILES

SAMU : 15
POMPIERS : 18

COMPS/ARTUBY

POMPIERS : 04 94 76 90 56
GENDARMERIE : 04 98 10 69 05
MEDECINS : 04 94 76 90 02
MAIRIE : 04 94 50 24 00
LA POSTE : 04 94 50 96 83
POINT INFOS : 04 94 50 24 05

TRIGANCE

MAIRIE : 04 94 76 91 01
AGENCE POSTALE : 04 94 85 66 13

DIVERS

Décharge : LA DECHARGE MUNICIPALE A ETE DEFINITIVEMENT FERMEE PAR ARRETE MUNICIPAL N° 12-04 du 10 avril 2012.

Encombrants : En téléphonant au 04 94 76 92 91

AGENCE
POSTALE

LA POSTE



Horaires d'ouverture

du 1 novembre au 30 avril : 9h00 à 12h00
du 1 mai au 31 octobre : 8h30 à 11h30

MAIRIE DE
TRIGANCE

Téléphone : 04 94 50 91 01

Courriel : mairie.de.trigrance@mcom.fr

Horaires d'accueil :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi

9h - 12h et 13h30 - 17h30

Mercredi

10h - 12h et 13h30 - 17h30

Jours de fermetures exceptionnel

Affiché en mairie

ASSISTANTE
SOCIALE
DU CANTON

Contact au numéro suivant :
04 94 50 46 46 pour RDV

CLIC



Centre Local d'Information et
de coordination Gérontologi-
que.

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Tél : 06 26 54 27 89 ou 04 94 50 42 26.

MISSION
LOCALE
DRACÉNIÉ
VERDON

Provence-Alpes-Côte d'Azur
notre région

Bagnols pays de Fayence

chemin Collettes
impasse Laugier
83300 Draguignan

tel : **04.94.50.17.00**

fax : **04.94.50.97.09**

Courriel : mission.locale.dracenie.1@cegetel.net

Son rôle est d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés sur des points tels que la formation, l'emploi, les prestations sociales, les loisirs..

Horaires de réception du public

Du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h .

POUR NOUS
ÉCRIRE

Courriel : ccas.lelien.trigrance@gmail.com

Adresse postale :

CCAS

Mairie de Trigrance

Place St Michel

83840 TRIGANCE

Si vous désirez recevoir par courriel le Lien Trigrançois, communiquez nous votre adresse courriel.

TRIGANCE

AÏOLI

Le vendredi **16 août 2013**

Inscriptions obligatoires (places limitées)

du mardi 30/07 au samedi 10/08/2013

délai de rigueur auprès de:

L'estive

(magasin mode, bijoux, cadeaux)

Tous les jours de 11h à 13h

Et de 16h à 19h

Prix adultes 16€

Enfants de 7 à 12 ans 8€

Enfants moins de 7 ans gratuits

doivent obligatoirement s'inscrire pour prévoir le nombre de place.